Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1900)

Heft: 1

Artikel: Rapports annuels du Président et du Trésorier

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-239992

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Oui-da, mais je suis prisonnière, J'ai charge d'âmes, plus encor! Adieu l'école buissonnière! Adieu l'ardent et fol essor! Liée à ces murs, je demeure Loin du soleil et du ciel bleu, Mais qu'entends-je? il semble [qu'on pleure? C'est petit Paul, au coin! mon [Dieu!

Mon Dien que je suis mauvaise, Le punir un jour de printemps! Non, non, babillez à votre aise, Mais aimez-moi, petits enfants!

Après la lecture de ces vers, M. le Président invite l'Assemblée à se lever en signe de deuil et en témoignage de sympathie envers les familles si douloureusement éprouvées.

Les démissions de M^{mes} Pattay et Marcinhes et de M^{11e} Déléaval sent acceptées.

MM. Louis Jacob, maître de gymnastique, et Fritz Rochat, régent à Cartigny, sont reçus membres de la Société.

Le Bureau du Comité central de la Société pédagogique romande a décidé de mettre à l'étude, pour le Congrès de Lausanne de 1901, les questions suivantes :

- 1° Que peut faire l'école pour développer et fortifier, chez les élèves, le goût des travaux de la campagne et empêcher l'émigration vers les villes?
- 2º Organisation de cours de vacances pour les instituteurs et les institutrices suisses.

2° Rapports annuels du Président et du Trésorier.

Ces deux rapports, présentés par MM. Baatard et Constantin, sont adoptés.

3° Rapport de la Commission de gestion.

La Commission présente le rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion réunie chez le trésorier a vérifié les comptes de la Société et les a trouvés en parfait état; aussi en propose-t-elle l'approbation à l'assemblée générale. Les vérificateurs tiennent à adresser leurs remerciements les plus